

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DE LA CERTIFICATION:

« Création de meubles et objets en carton recyclé »

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
MODULE 1 : Initiation et acquisition de la technique des « traverses »		
<p>C1 - REPRODUIRE UN MEUBLE DE BASE EN TECHNIQUE DES « TRAVERSES » À PARTIR D'UN GABARIT EXISTANT:</p> <p>C1.1 - Mettre en œuvre une technique de découpage en utilisant un cutter tout en respectant les propriétés de rigidité du carton et les consignes de sécurité liées à l'usage de l'outil afin de reproduire à l'identique un gabarit existant.</p> <p>C1.2 - Prendre des mesures précises en utilisant une règle de mesure afin de découper les éléments de la structure du meuble adaptés aux cotes du gabarit.</p> <p>C1.3 - Découper les traverses, plateaux, planches du meuble à l'aide d'un cutter en se conformant aux mesures prises, afin d'obtenir des éléments de structure du meuble conformes aux cotes du gabarit initial.</p> <p>C1.4 - Équerriser les éléments découpés en utilisant une méthode adéquate à l'aide d'une équerre à talon afin de réaliser un meuble droit et stable.</p> <p>C1.5 - Poncer les éléments découpés en utilisant une cale à poncer manuelle pour les ajuster.</p> <p>C1.6 - Cintrer les plaques de carton en utilisant l'outil adapté pour réaliser des arrondis uniformes.</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de la réalisation d'un meuble en technique des « traverses » (C1 à C4)</u></p> <p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE: Réalisation d'un meuble en utilisant la technique des « traverses » en cours de formation.</p> <p>PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL : Le candidat présente sa démarche de réalisation du meuble en technique des « traverses ».</p> <p>Le jury procède à l'évaluation de cette réalisation à partir de l'observation du second meuble réalisé, d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de réalisation mise en œuvre.</p> <p>Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes de la technique mise en œuvre pour réaliser son second meuble en technique des « traverses ».</p>	<p><u>Évaluation de la réalisation d'un meuble en technique des « traverses »:</u></p> <p>La présentation du candidat devra détailler les techniques/méthodes employées pour réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction des gabarits, - La découpe des éléments du meuble, - La découpe des traverses de différentes profondeurs, - Le ponçage et cintrage des éléments découpés, - L'équerrage et montage de la structure, - Le collage des divers éléments, - La réalisation des tiroirs et portes sortant(e)s, - L'intégration des éléments de quincaillerie au meuble.

<p>C1.7 - Coller au pistolet à colle chaude en dosant le flux de colle et en respectant les consignes de sécurité liées à l'usage de l'outil, afin d'obtenir un assemblage propre et solide.</p> <p>C1.8 - Identifier et renforcer les parties structurellement fragiles du meuble en fabricant des renforts adaptés, afin d'assurer la durabilité de la structure.</p> <p>C1.9 - Réaliser 2 tiroirs sortants en suivant les arrondis des côtés des niches afin qu'ils soient ajustés à la façade du meuble et de ses niches.</p>		
<p>C2 - RÉALISER LA FINITION DU PREMIER MEUBLE EN POSE DE PAPIER:</p> <p>C2.1 - Poncer à fleur l'ensemble des éléments de la structure à l'aide d'une cale à poncer manuelle afin qu'ils suivent les lignes du meuble.</p> <p>C2.2 - Krafter les arêtes et les défauts du carton en appliquant une méthode formalisée afin de masquer les éventuelles imperfections du matériau.</p> <p>C2.3 - Habiller le meuble de papier en utilisant de la colle à papier peint et en appliquant une technique de recouvrement définie afin d'obtenir une décoration nette et uniforme.</p> <p>C2.4 - Appliquer au pinceau 2 couches de vernis ou vitrificateur aquaréthane en respectant les temps de séchage afin de protéger le meuble.</p>	<p>Modalités d'évaluation de la finition d'un meuble en pose de papier:</p> <p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE:</p> <p>Finition et décoration d'un meuble en pose de papier en cours de formation. Le candidat présente sa démarche de finition et décoration.</p> <p>PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL :</p> <p>Le jury procède à l'évaluation de cette finition à partir de l'observation du premier meuble décoré, d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de finition mise en œuvre.</p> <p>Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes permettant de réaliser la finition de son meuble.</p>	<p>Évaluation de la finition d'un meuble en pose de papier:</p> <p>La présentation du candidat devra détailler les techniques/méthodes employées pour réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ponçage à fleur de son meuble, - Le kraftage des arêtes et le masquage des défauts du matériau, - La pose de papier, - La pose d'un vernis. <p><i>Plus précisément, le jury évaluera les compétences C2.1 à C2.4 en validant les critères suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ponçage réalisé est à fleur et suit les lignes du meuble. • Les arêtes du meubles sont kraftées uniformément et les défauts du matériau sont masqués. • La finition est propre et respecte la technique de pose de papier: l'ensemble du meuble (arêtes, niches, portes et tiroirs) est recouvert de papier de façon uniforme et lisse. Le papier est correctement collé. • Le meuble est verni de façon uniforme, sans taches ni coulures.

<p>C3 - CONCEVOIR UN DEUXIÈME MEUBLE EN TECHNIQUE DES « TRAVERSES », EN Y INTÉGRANT DIFFÉRENTS NIVEAUX EN FAÇADE ET DES PORTES SORTANTES:</p> <p>C3.1 - Déterminer l'usage du meuble à concevoir et définir ses cotes précises en tenant compte des limites de résistance du matériau carton afin de créer un meuble cohérent et résistant en rapport avec l'usage prévu.</p> <p>C3.2 - Schématiser le meuble sur papier en tenant compte des contraintes liées à la technique des « traverses » afin de visualiser et valider son projet avant réalisation du gabarit final.</p> <p>C3.3 - Créer son gabarit à l'échelle sur carton double cannelures en utilisant un procédé de schématisation permettant de passer du schéma papier à l'échelle finale afin de respecter les cotes et contraintes préalablement définies.</p> <p>C3.4 - Sélectionner la technique de construction des «traverses» lorsqu'elle est la plus adaptée, en analysant l'usage et les spécificités du meuble à concevoir afin d'en optimiser la réalisation.</p>	<p>Modalités d'évaluation de la conception d'un meuble utilisant la technique des « traverses »:</p> <p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE: Conception d'un meuble en utilisant la technique des « traverses » en cours de formation.</p> <p>PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL : Le candidat présente sa démarche de conception du meuble en technique des « traverses ».</p> <p>Le jury procède à l'évaluation de cette conception à partir de l'observation du second meuble réalisé, d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de conception mise en œuvre.</p> <p>Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes de la technique mise en œuvre pour concevoir son second meuble en technique des « traverses ».</p> <p>ÉTUDE DE CAS : Le jury présente des photos de différents meubles à réaliser. Le candidat sélectionne le meuble ou les meubles nécessitant l'utilisation de la technique « des traverses » afin d'en optimiser la réalisation. Il argumente ses choix et démontre ainsi qu'il saura mobiliser la technique la plus adéquate lors de ses futures créations.</p>	<p>Évaluation de la conception d'un meuble utilisant la technique des « traverses »:</p> <p>La présentation du candidat devra décrire sa démarche, les attendus de sa conception et détailler les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'usage du meuble et la résistance physique attendue, - Le schéma initial avec cotes de sa conception, - Les différentes étapes permettant de passer du schéma papier au gabarit final, - Le gabarit final du meuble démontrant le respect des cotes initialement prévues. <p><i>Plus précisément, le jury évaluera les compétences C3.1 à C3.3 en validant les critères suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La conception du meuble est cohérente au regard de l'usage du meuble prévu et aux limites de résistance du matériau. • Le gabarit créé respecte les cotes définies et tient compte des contraintes liées à la technique des « traverses ». <p><i>L'Étude de cas présentée permettra au jury d'évaluer la compétence C3.4 en validant le critère suivant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat sait reconnaître les spécificités des meubles à concevoir nécessitant la mobilisation de la technique des « traverses ».
---	---	---

<p>C4 - RÉALISER LE DEUXIÈME MEUBLE EN TECHNIQUE DES « TRAVERSES » EN Y INTÉGRANT DIFFÉRENTS NIVEAUX EN FAÇADE ET DES PORTES SORTANTES:</p> <p>C4.1- Mettre en œuvre toutes les étapes de réalisation d'un meuble de base (C1) en adoptant des positions de travail adaptées pour éviter une trop grande fatigue liée à une pratique professionnelle intensive.</p> <p>C4.2 - Fabriquer différentes profondeurs de traverses en se conformant aux cotes indiquées sur le schéma initial afin de créer les différents niveaux en façade tels que préalablement schématisés.</p> <p>C4.3 - Réaliser 2 portes sortantes en suivant les arrondis des côtés des niches afin qu'elles soient correctement ajustées à la façade du meuble et de ses niches.</p> <p>C4.4 - Intégrer solidement des éléments de quincaillerie au meuble en suivant ses lignes et en positionnant précisément les portes afin qu'elles soient solidement fixées aux montants du meuble et couvrent les niches de toute part une fois fermées.</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de la réalisation d'un meuble en technique des « traverses »:</u></p> <p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE: Réalisation d'un meuble en utilisant la technique des « traverses » en cours de formation. (C1 et C4)</p>	<p>Cf. critères C1.</p> <p><i>Plus précisément, le jury évaluera les compétences C4.1 à C4.4 en validant les critères suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de sécurité et postures de travail sont respectées lors de la réalisation du meuble. • Les gabarits respectent les côtes définies et les propriétés de rigidité du carton. • Les découpes réalisées sont exactes et conformes aux mesures prises, le meuble terminé respecte les cotes définies lors de la conception. • Le meuble réalisé est droit, stable et solide: la méthode d'équerrage est acquise. • Le ponçage est régulier et à fleur. • Le meuble présente des arrondis uniformes. • Les tiroirs et portes sortant(e)s sont ajusté(e)s à leurs niches et à la façade du meuble. • La technique de réalisation de différents niveaux en façade est acquise: chaque niveau est régulier et uniforme. • Les éléments de quincaillerie sont solidement intégrés au meuble et suivent ses lignes. • Le candidat est autonome dans la mise en œuvre des compétences liées à la réalisation d'un meuble de base.
---	---	--

MODULE 2 : Acquisition de la technique des « structures contrecollées »

C5 - CONCEVOIR UN MEUBLE EN UTILISANT LA TECHNIQUE DES « STRUCTURES CONTRECOLLÉES » AVEC ARRONDIS EN FAÇADE:

C5.1 - Déterminer l'usage du meuble à concevoir et définir ses cotes précises en tenant compte des limites de résistance du matériau carton afin de créer un meuble cohérent et résistant en rapport avec l'usage prévu.

C5.2 - Schématiser le meuble vu de face sur papier ainsi que la forme des plateaux du meuble en intégrant des arrondis en façade et en tenant compte des contraintes liées à la technique des « structures contrecollées » afin de visualiser et valider son projet avant réalisation des gabarit finaux.

C5.3 - Créer les deux gabarits à l'échelle sur carton double cannelures en utilisant un procédé de schématisation permettant de passer du schéma papier à l'échelle finale afin de respecter les cotes et contraintes préalablement définies.

C5.4 - Sélectionner la technique de construction des «structures contrecollées» lorsqu'elle est la plus adaptée, en analysant l'usage et les spécificités du meuble à concevoir afin d'en optimiser la réalisation.

Modalités d'évaluation de la conception d'un meuble en technique des « structures contrecollées »:

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE:

Conception d'un meuble en utilisant la technique des « structures contrecollées » en cours de formation.

PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL :

Le candidat présente sa démarche de conception du meuble en technique des « structures contrecollées ».

Le jury procède à l'évaluation de cette conception à partir de l'observation du meuble réalisé en « structures contrecollées », d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de conception mise en œuvre.

Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes de la technique mise en œuvre pour concevoir son meuble en technique des « structures contrecollées ».

ÉTUDE DE CAS :

Le jury présente des photos de différents meubles à réaliser.

Le candidat sélectionne le ou les meubles nécessitant la mise en œuvre de la technique des « structures contrecollées » afin d'en optimiser la réalisation.

Évaluation de la conception d'un meuble utilisant la technique des « structures contrecollées »:

La présentation du candidat devra décrire sa démarche, les attendus de sa conception et détailler les éléments suivants:

- L'usage du meuble et la résistance physique attendue,
- Les schémas initiaux avec cotes de sa conception,
- Les différentes étapes permettant de passer des schémas papiers aux gabarits finaux,
- Les gabarits finaux du meuble démontrant le respect des cotes initialement prévues.

*Plus précisément, le jury évaluera les **compétences C5.1 à C5.3** en validant les critères suivants:*

- La conception du meuble est cohérente au regard de l'usage prévu, tient compte des contraintes liées la technique des « structures contrecollées » et à la résistance du matériau.
- Les gabarits créés respectent les côtes définies et tiennent compte des contraintes liées à la technique des « structures contrecollées ».

*L'Étude de cas présentée permettra au jury d'évaluer la **compétence C5.4** en validant le critère suivant :*

- Le candidat sait reconnaître les spécificités des meubles à concevoir nécessitant la mobilisation de la technique des « structures contrecollées ».

	<p>Il argumente son choix et démontre ainsi qu'il saura mobiliser la technique la plus adéquate lors de ses futures créations.</p>	
<p>C6 - RÉALISER UN MEUBLE DE TECHNIQUE DES « STRUCTURES CONTRECOLLÉES » AVEC ARRONDIS EN FACADE, EN INTÉGRANT DES TIROIRS ET PORTES ARRONDI(E)S RENTRANT(E)S:</p> <p>C6.1 - Découper les plateaux arrondis, les plaques verticales et les renforts de fond du meuble en utilisant un cutter afin que l'ensemble des pièces découpées soient ajustées aux cotes des gabarits initialement créés.</p> <p>C6.2 - Contre-coller à la colle vinylique blanche les plateaux arrondis et plaques verticales découpés en les mettant sous presse afin d'obtenir un collage uniforme et solide.</p> <p>C6.3 - Positionner les façades lisses du carton dans le bon sens afin de tenir compte des propriétés esthétiques du matériau.</p> <p>C6.4 - Équerrer les éléments découpés en appliquant une méthode adéquate permettant de réaliser un meuble droit et stable.</p> <p>C6.5 - Assembler au Kraft les plateaux et les plaques verticales contrecollés pour procéder au ponçage à fleur à l'aide d'une cale à poncer manuelle afin de les égaliser.</p> <p>C6.6 - Coller au pistolet à colle chaude l'ensemble des éléments découpés sur le gabarit de fond en dosant le flux de colle pour obtenir un assemblage propre et solide.</p> <p>C6.7 - Poncer en biseau l'ensemble des éléments à l'aide d'une cale à poncer manuelle de façon à ce qu'ils suivent les lignes arrondies du meuble.</p>	<p>Modalités d'évaluation de la réalisation d'un meuble en technique des « structures contrecollées »:</p> <p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE:</p> <p>Réalisation d'un meuble en utilisant la technique des « structures contrecollées » en cours de formation.</p> <p>PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL :</p> <p>Le candidat présente sa démarche de réalisation du meuble en technique des « structures contrecollées ».</p> <p>Le jury procède à l'évaluation de cette réalisation à partir de l'observation du meuble en « structures contrecollées » réalisé, d'une présentation du candidat et d'un questionnaire sur la technique de réalisation mise en œuvre.</p> <p>Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes de la technique mise en œuvre pour réaliser son meuble en technique des « structures contrecollées ».</p>	<p>Évaluation de la réalisation d'un meuble en technique des « structures contrecollées »:</p> <p>La présentation du candidat devra détailler les techniques/méthodes employées pour réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les découpes des différents éléments constitutifs de la structure du meuble (plateaux arrondis, renforts de fond, plaques verticales), - Le positionnement et l'ajustement des éléments du meuble sur le gabarit de fond, - L'équerrage lors du montage de la structure, - Le ponçage et le cintrage des éléments découpés, - le collage des différents éléments structurels (quelle technique pour quel usage?), - Les deux types de ponçage utilisés (ponçage à fleur et ponçage en biseau : quelle technique pour quel usage?), - Les différents types d'équerrage mis en œuvre lors du montage des éléments de structure du meuble, - La construction des tiroirs et portes rentrant(e)s, - L'intégration des éléments de quincaillerie au meuble (charnières). <p><i>Plus précisément, le jury évaluera les compétences C6.1 à C6.9 en validant les critères suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les découpes réalisées sont exactes (forme, taille et nombre) et conformes aux cotes initialement prévues lors de la phase de conception. • Les façades lisses du carton sont correctement positionnées. • Le meuble réalisé est droit et stable: les différentes méthodes d'équerrage sont acquises. • Les éléments contrecollés sont collés uniformément et solidement avec la colle adéquate.

<p>C6.8 - Réaliser 2 tiroirs et 2 portes rentrant(e)s en utilisant une technique de construction formalisée afin qu'ils (elles) soient parfaitement ajusté(e)s aux arrondis de la façade du meuble et de ses niches.</p> <p>C6.9 - Intégrer solidement les éléments de quincaillerie (charnières) au meuble en positionnant les portes afin qu'elles soient solidement fixées aux montants du meuble, couvrent les niches de toute part une fois fermées et suivent les courbes de la façade.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le meuble réalisé présente des arrondis uniformes en façade. • Les tiroirs et portes rentrant(e)s sont ajusté(e)s à leurs niches et suivent les courbes arrondies des façades du meuble. • Les éléments de quincaillerie sont solidement intégrés au meuble et suivent ses lignes.
<p>C7 - RÉALISER LA FINITION DU MEUBLE ET LE PRÉPARER À LA POSE DE PEINTURE:</p> <p>C7.1 - Poncer en biseau l'ensemble des arêtes de la structure à l'aide d'une cale à poncer manuelle de façon à ce qu'elles suivent les lignes arrondies du meuble.</p> <p>C7.2 - Krafter les arêtes et les défauts du carton en appliquant une méthode formalisée afin de masquer les éventuelles imperfections du matériau.</p> <p>C7.3 - Habiller son meuble en carton gris en utilisant la colle adaptée (chaude ou vinylique) selon la forme à recouvrir afin d'obtenir un habillage lisse et uniforme.</p> <p>C7.4 - Poncer le carton gris à l'aide d'une cale à poncer manuelle et en choisissant le grain de ponçage adapté pour l'ajuster aux lignes du meuble.</p> <p>C7.5 - Enduire les raccords de carton gris à l'aide d'un enduit de rebouchage et d'un couteau à enduit pour lisser les raccords et imperfections.</p> <p>C7.6 - Poncer l'enduit en utilisant un grain de ponçage fin afin de masquer les dénivelés des raccords.</p> <p>C7.7 - Appliquer 2 sous-couches de Gesso à l'aide d'un rouleau à peinture afin de préparer le meuble à la peinture.</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de la finition d'un meuble et de sa préparation à la pose de peinture:</u></p> <p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE:</p> <p>Finition et préparation d'un meuble à la pose de peinture en cours de formation.</p> <p>PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL :</p> <p>Le candidat présente sa démarche de finition et décoration.</p> <p>Le jury procède à l'évaluation de cette finition à partir de l'observation du meuble réalisé en technique des « structures contrecollées », d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de finition mise en œuvre.</p> <p>Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes permettant de réaliser la finition de son meuble.</p>	<p><u>Évaluation de la finition d'un meuble et de sa préparation à la pose de peinture:</u></p> <p>La présentation du candidat devra détailler les techniques/méthodes employées pour réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ponçage en biseau des arêtes de son meuble, - Le kraftage des arêtes et le masquage des défauts du matériau, - L'habillage en carton gris (collage et ponçage), - La pose et le ponçage de l'enduit, - La pose de sous-couches. <p><i>Plus précisément, le jury évaluera les compétences C7.1 à C7.7 en validant les critères suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ponçage en biseau réalisé suit les courbes du meuble. • Les arêtes du meubles sont kraftées uniformément et les défauts du matériau sont masqués. • L'ensemble du meuble est recouvert de carton gris, les défauts sont masqués par un enduit lisse qui couvre les dénivelés au niveau des raccords. • Le meuble est uniformément recouvert de Gesso et prêt à être peint.

MODULE 3 : Acquisition de la technique des « pieds croisés »

C8 – CONCEVOIR UN MEUBLE EN UTILISANT LA TECHNIQUE DES « PIEDS CROISÉS » :

C8.1 - Déterminer l'usage du meuble à concevoir et définir ses cotes précises en tenant compte des limites de résistance du matériau carton afin de créer un meuble cohérent et résistant en rapport avec l'usage prévu.

C8.2 - Schématiser le gabarit des deux pieds du meuble en tenant compte des contraintes liées à la technique des « pieds croisés » et de la largeur et de la profondeur du meuble souhaité afin de visualiser et valider son projet avant réalisation des gabarits finaux.

C8.3 - Créer les deux gabarits des pieds du meuble à l'échelle sur carton double cannelures en utilisant un procédé de schématisation permettant de passer du schéma papier à l'échelle finale afin de respecter les cotes et contraintes préalablement définies.

C8.4 - Positionner sur chaque pied les encoches nécessaires en tenant compte de la profondeur finale de chaque pied préalablement définie, afin d'assurer un encastrement précis des 2 pieds lors du montage.

C8.5 - Sélectionner la technique de construction des «pieds croisés» lorsqu'elle est la plus adaptée, en analysant l'usage et les spécificités du meuble à concevoir afin d'en optimiser la réalisation.

Modalités d'évaluation de la conception d'un meuble utilisant la technique des « pieds croisés » :

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE:

Conception d'un meuble en utilisant la technique des « pieds croisés » en cours de formation.

PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL :

Le candidat présente sa démarche de conception du meuble en technique des « pieds croisés ».

Le jury procède à l'évaluation de cette conception à partir de l'observation du meuble en « pieds croisés » réalisé, d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de conception mise en œuvre.

Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes de la technique mise en œuvre pour concevoir son meuble en technique des « pieds croisés ».

ÉTUDE DE CAS :

Le jury présente des photos de différents meubles à réaliser.

Le candidat sélectionne le ou les meubles nécessitant la mise en œuvre de la technique des « pieds croisés » afin d'en optimiser la réalisation. Il argumente son choix et démontre ainsi qu'il saura mobiliser la technique la plus adéquate lors de ses futures créations.

Évaluation de la conception d'un meuble utilisant la technique des « pieds croisés » :

La présentation du candidat devra décrire sa démarche, les attendus de sa conception et détailler les éléments suivants:

- L'usage du meuble et la résistance physique attendue,
- Les schémas initiaux avec cotes de la conception,
- Les différentes étapes permettant de passer des schémas papiers aux gabarits des 2 pieds,
- Les gabarits finaux du meuble démontrant le respect des cotes initialement prévues.

Plus précisément, le jury évaluera les compétences C8.1 à C8.4 en validant les critères suivants:

- La conception du meuble est cohérente au regard de l'usage prévu. Elle tient compte des contraintes de la technique des « pieds croisés » et des limites de résistance du matériau.
- Les gabarits créés respectent les cotes définies lors de la conception et prennent en compte les contraintes liées à la technique des « pieds croisés ».
- Les encoches positionnées sur les pieds tiennent compte de la profondeurs initialement prévue pour chaque pied et permettent un encastrement précis des deux pieds.

L'Étude de cas présentée permettra au jury d'évaluer la compétence C8.5 en validant le critère suivant :

- Le candidat sait reconnaître les spécificités des meubles à concevoir nécessitant la mobilisation de la technique des « pieds croisés ».

C9 - RÉALISER UN MEUBLE EN UTILISANT LA TECHNIQUE DES « PIEDS CROISÉS »:

C9.1 - Renforcer chaque pied à l'aide de renforts en carton pour leur assurer une forte résistance à la pression, en respectant les propriétés de rigidité du carton et la profondeur prévue de chaque pied.

C9.2 - Découper les encoches de chaque pied en appliquant des mesures précises afin de permettre leur encastrement dans le respect des cotes initialement définies.

C9.3 - Découper au cutter les deux plateaux inférieurs et les deux plateaux supérieurs de la structure afin qu'ils respectent la forme et taille prévues lors de la conception.

C9.4 - Mesurer et évider au cutter l'emplacement des pieds sur les plateaux inférieurs pour les encaster.

C9.5 - Coller les renforts sur les plateaux inférieurs au pistolet à colle chaude pour leur assurer une forte résistance au poids en respectant les propriétés de rigidité du carton et l'épaisseur de chaque plateau prévue lors de la conception.

C9.6 - Poncer à fleur les renforts collés à l'aide d'une cale à poncer manuelle afin d'assurer une épaisseur égale aux deux plateaux de la structure.

C9.7 - Coller les deux plateaux supérieurs à la colle blanche en les équerrant avec les plateaux inférieurs de sorte qu'ils soient alignés.

C9.8 - Coller une bande de carton préalablement cintrée à l'aide du pistolet à colle chaude à l'extérieur des deux plateaux afin de suivre précisément la forme des plateaux réalisés.

Modalités d'évaluation de la réalisation d'un meuble en technique des « pieds croisés »:

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE:

Réalisation d'un meuble en utilisant la technique des « pieds croisés » en cours de formation.

PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL :

Le candidat présente sa démarche de réalisation du meuble en technique des « pieds croisés ».

Le jury procède à l'évaluation de cette réalisation à partir de l'observation du meuble en technique des « pieds croisés » réalisé, d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de réalisation mise en œuvre.

Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes de la technique mise en œuvre pour réaliser son meuble en technique des « pieds croisés ».

Évaluation de la réalisation d'un meuble en technique des « pieds croisés »:

La présentation du candidat devra détailler les techniques/méthodes employées pour réaliser:

- Les découpes et renforts des pieds,
- Le montage des pieds par encastrement,
- La découpe, le montage et le collage des plateaux inférieurs,
- Le renforcement des plateaux, puis le ponçage à fleur des renforts,
- Le collage des plateaux supérieurs,
- Le découpage et collage des autres éléments d'habillage du meuble.

Plus précisément, le jury évaluera les compétences C9.1 à C9.10 en validant les critères suivants:

- Les consignes de sécurité et postures de travail sont respectées lors de la réalisation du meuble.
- Les pieds du meuble s'encastrent avec précision et sont solides et stables.
- Les plateaux inférieurs et supérieurs du meuble ont la forme, la taille et l'épaisseur prévus lors de la conception.
- les plateaux inférieurs et supérieurs sont ajustés et solidement encastrés : la technique de prise et de report de mesure permettant d'ajuster un plateau sur ses pieds est acquise.
- Les éléments du meuble sont collés uniformément et solidement.
- Le ponçage réalisé est régulier et suit les formes du meuble.
- Les plateaux supérieurs et inférieurs sont équerrés une fois collés.
- Le meuble réalisé est solide et stable.

<p>C9.9 - Découper les autres éléments d'habillage des pieds du meuble conformément aux mesures prises sur chaque pied afin d'obtenir des pieds identiques.</p> <p>C9.10 - Coller au pistolet à colle chaude ces éléments sur les pieds en dosant le flux de colle afin d'obtenir un assemblage propre et solide.</p>		
<p>C10 - RÉALISER LA FINITION DU MEUBLE EN MIXANT DEUX TECHNIQUES DE DÉCORATION (tissu et papier):</p> <p>C10.1 - Poncer à fleur l'ensemble des arêtes à l'aide d'une cale à poncer manuelle de façon à ce qu'elles suivent les lignes du meuble.</p> <p>C10.2 - Krafter les arêtes et les défauts du carton en appliquant une méthode formalisée pour masquer les défauts du matériau.</p> <p>C10.3 - Coller à la colle blanche le tissu choisi en appliquant une technique de recouvrement définie afin d'assurer un recouvrement uniforme du meuble.</p> <p>C10.4 - Habiller le reste du meuble de papier en utilisant de la colle à papier peint et en appliquant une technique de recouvrement définie afin d'obtenir une finition propre et lisse.</p> <p>C10.5 - Appliquer 2 couches de vernis ou vitrificateur aquaréthane au pinceau en respectant les temps de séchage afin de protéger le meuble.</p> <p>C10.6 - Poser des clous de tapissier aux endroits nécessitant des renforts à l'aide d'un gabarit permettant de répartir uniformément les clous afin de protéger son tissu de frottements répétés.</p>	<p>Modalités d'évaluation de la finition d'un meuble en tissu et papier:</p> <p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULÉE:</p> <p>Finition d'un meuble en mixant deux techniques de décoration (tissu et papier) en cours de formation.</p> <p>PRÉSENTATION / ENTRETIEN ORAL :</p> <p>Le candidat présente sa démarche de finition et décoration.</p> <p>Le jury procède à l'évaluation de cette finition à partir de l'observation du meuble décoré, d'une présentation du candidat et d'un questionnement sur la technique de finition mise en œuvre.</p> <p>Le candidat peut expliciter sa démarche oralement et/ou s'appuyer sur une présentation de type Powerpoint/Word, détaillant les différentes étapes permettant de réaliser la finition de son meuble.</p>	<p>Évaluation de la finition d'un meuble en tissu et papier:</p> <p>La présentation du candidat devra détailler les techniques/méthodes employées pour réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ponçage à fleur des arêtes du meuble, - Le kraftage des arêtes et le masquage des défauts du matériau, - le collage du papier et du tissu, - La pose d'un vernis, - La pose de clous de tapissier sur tissu. <p><i>Plus précisément, le jury évaluera les compétences C10.1 à C10.6 en validant les critères suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ponçage réalisé est régulier et suit les formes du meuble. • Les arêtes du meubles sont kraftées uniformément et les défauts du matériau sont masqués. • La finition apposée est propre, l'ensemble du meuble est recouvert de tissu et papier, les défauts sont masqués : la technique de recouvrement d'un meuble en mixant papier et tissu est acquise. • Le meuble est uniformément verni, sans taches ni coulures. • Les clous de tapissier sont répartis uniformément sur la surface cloutée et positionnés aux emplacements nécessitant une protection.